LABUSQUÈRE—Décédée, samedi, 1er février 1896, à 10 heures A. M., JOSÉPHINE BORDES, épouse bien-aimée de Léon Labusquère, âgée de 44 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissance de la famille, et ceux des familles Bordes, Félix Dufour et Seward, ainsi les membres de la Dionysius Lodge No 45, K. of P., sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu dimanche, 2 février, à 3 heures P. M., de sa dernière résidence, No 1305 rue Quartier, près de la rue Trémé.

MESSE DE REQUIEM.

Une grand' messe solennelle de requiem sera célébrée pour le repos de l'âme de JOSEPH L. MASSON, en l'église Ste-Marie, Archevêché, Samedi matin, 8 février 1896, à 7 heures. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite jeudi, 6 février, à 7 heures du matin, à l'église de Ste-Rose de Lima, rue du Bayou, près Broad, pour le repos de l'âme de feu ANDRÉ CAMORS. Les parents, amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses filles.

2fév—2 4 6

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

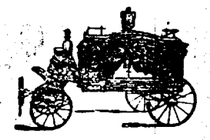

Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1138 et 1130, Avenue Nord Remparts.

20 fév—1 an

PETITES ANNONCES.

Venant d'arriver—nouveau lot de chevaux de choix, pour la selle et le travail. Coin Washington et Barracine. Ben Recurt. 2 fév—3f

DEMANDES.

ON demande, au No 722 rue St-Louis, une bonne femme de ménage. On paye un bon prix à une personne qui n'est pas paresseuse. On peut se présenter de suite. 2 fév—1f

ON demande une mécanicienne ayant travaillé pour tailleur. S'adresser à L. Girot, 541 Canal, près Charters. 2 fev—1f

ON demande au No 1 625 rue Seconde, près St Charles, une gardienne compétente, bien recommandée. 23 janv—

ON demande—Vieux timbres-postes français, américains, des Etats Confédérés achetés et des prix élevés payés. Aussi pièces. Peintures, antiques et reliques. F. M. Thomas, 513 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal.

1er nov—1an

A LOUER

LA maison No 828 rue Toulouse près Bourbon, 20 chambres; grande cour et entrée pour voitures. A. & C. Denis, 622 rue du Canal. 2 fév—

A LOUER—5 chambres, coin Royale et St-Anne, 2me, 3me étages, 10 chambres. S'adresser à Mangin, No 73 Ste-Anne.

26 jan—7f

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*

Paris, 6, Avenue Victoria & Phie.

CONSTIPATION guérie par la vraie POUDRE LAXATIVE DE VICHY du Dr SOULIGOUX. Laxatif sûr, agréable, facile à prendre. PARIS 6, AVENUE VICTORIA ET PHIES

Dépôt à la Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp et toutes Pharmacies.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout l'Ilet de Terre

Borné par la Promenade Carondelet, les rues Conti, Rendon et l'Avenue Hagan.

Succession de Mme S. A. Knapp.

No 46 462 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 4 mars 1896 à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 23 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, et formant l'ilet de terre borné par les rues Carondelet Walk, Conti et Rendon, et l'avenue Hagan, le dit ilet mesure, conformément au dit plan, dressé par d'Hémécourt, voyer, en date du 23 mars 1876—99 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'avenue Hagan, 95 pieds 8 pouces 1 ligne sur la rue Rendon, 300 pieds 11 pouces 6 lignes sur la Promenade Carondelet, 307 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue Conti.

Conditions Comptant.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

2 fév—2 9 16 23—mars 1 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Voulez-vous un Placement Sûr?

No 733 rue Julie entre St Charles et Carondelet.

Situé dans un endroit central et dans un voisinage des plus désirables. Rapportant $40 de loyer par mois; à cinq minutes de marche de la rue du Canal.

Succession de Mme Mary L. Russ.

No 48,017—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, 5 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR CURTIS & WALMSLEY—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 137 rue Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1896, pour le compte de la dite succession, sera vendue à l'encan, la propriété ci-après décrite à savoir—

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations maintenant érigées et se trouvant sur cette portion de terre située et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Julie, St-Joseph et St-Charles, laquelle est désignée comme le lot D sur un plan d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 27 mars 1879, annexé pour référence, à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17me jour de mai 1879 et mesurant vingt-sept pieds et onze pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 109 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Aussi, le droit d'occuper et de posséder les dites bâtisses et améliorations et la portion de terre ci-dessus, désignée par la lettre D, sur laquelle est érigée jusqu'à l'an 1906 pour la partie de cela qui est composée des parties des lots numérotés 18 19 et 20 sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant J. O. Stark, autrefois un notaire en cette ville, le 14 mars 1856, et jusqu'à l'année 1907 pour la partie de cela qui est composé du lot numéroté 21 sur le dit plan et du remboursement de la valeur alors des dites bâtisses et améliorations par la "Poydras Female Orphan Society".

Toutes les particularités des dits baux et contrats peuvent se voir en se référant aux susdits actes pardevant le dit T. O. Stark, 14 mars '56 et 5 mars '57, R. W. Montgomery et Thos B. Lee, et le transfert des susdits à S. P. Ruse d'après l'acte pardevant le même notaire, le 2me jour de février 1860.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour 1896 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

2 fév—2 9 16 23—mars 1 à date

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Nouveau No. 1448 rue Claiborne, près Kerlerec.

—ET—

Résidence Double en Bois, Nos. 916 et 918 Chemin Félicité.

Succession de Patrick J. McGinn et als vs Mme Marie McGinn, tutrice naturelle et als.

No. 4,231, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & STERN, LEONARD L. STERN, encanteur—Bureau No 826 rue Commune—JEUDI, 6 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 28 déc. 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques:—

No 1.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Kerlerec et Colombus, désigné par la lettre E sur un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député arpenteur, le 3e jour de juin 1882, et annexé à un acte pardevant J. F. Meunier, notaire, daté le 28 courant et conformément auquel le dit lot mesure 31' 5" 7" de face à la rue Claiborne sur 90' de profondeur, entre lignes parallèles et le dit lot fait partie du lot désigné par le numéro deux sur un plan par Bourgeroi, le 10 avril 1839 et déposé dans le bureau de L. Hermann, alors notaire, le 18 mai 1841.

Les améliorations comprennent un cottage en bois couvert en ardoises No 1448 rue Claiborne, contenant quelque quatre chambres dans la bâtisse principale et deux chambres dans les dépendances, avec citerne, hangar, cabinet, etc., et commandant un loyer stable.

No 2—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg des Religieuses, maintenant le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro "Un" dans l'ilet borné par les rues Félicité, St-Mary, Vieux Magazine et Laurel, conformément à un plan dressé par A. D. D'Hémécourt, arpenteur, daté le 8 décembre 1840, et déposé dans le bureau de H. B. Cenas.

Le dit lot mesure, en mesure américaine, trente-cinq pieds six pouces et deux lignes de face à Chemin Félicité, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur. Le dit lot a été acquis par achat de W. S. Reynal, d'après un acte passé pardevant L. R. Kenney, ancien notaire, le 2 décembre 1847. Les améliorations consistent en une résidence double en bois à deux étages, couverte en ardoises, Nos 916 et 918 rue Félicité, quelque treize chambres ou plus, citerne, hangar, galeries, etc.

Termes et conditions—Comptant; 10 0/0 comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Buisière Rouen, N. P., aux frais des acquéreurs. 5 jan—5 16 23 30—fev 2 6

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Lizetta Forkefeld.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,524—Division D. Attendu que Christian Anton Forkef-ld a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres comme exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Mme Lizetta Forkefield, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

Nov—2 6 11 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Richard Francis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,229—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme R. Francis exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

24 janv—24 28—2 fév A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de George Allain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 12,758—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. V. Allain, exécuteur testamentaire dativ dans la succession de Mme Julia Lilienthal, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

24 janv—24 28—fév 2 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Julie Lilienthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,625—Division C—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de Mme Julia Lilienthal, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

24 janv—24 28—fév 2 A. V. FLOTTE, Greffier.

REMERCIEMENTS—La famille de feu Arthur K. Sagot désire remercier leurs amis pour les bontés qu'ils ont eues pendant sa maladie, et pour leur présence à ses funérailles. Elle remercie en particulier le clergé de la Cathédrale pour les services spirituels qu'il a rendu tant à la maison, qu'à l'église et au cimetière. Les membres des Loge France No 56 K. of P. et Rameau Lodge U. R. No 3 K. of P. ont leur part des remerciements. Tous ont mérité la gratitude de Mme Noémie Marie Sagot et de ses enfants. 2 fev—1t

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE SCIERIE FLOTTANTE

—Dans la—

RIVIERE TCHEFUNCTA,

—A—

Madisonville, paroisse St-Tammany, Louisiane, et

Bois de dérive et vieux bois de Rivière, dans le Black Bayou, Pecosin, Eddie, Long Reach et à l'embouchure de Beddicoe dans la

Paroisse de Tangipahoa.

—AUSSI—

UN LOT DE TRONCS D'ARBRES

—ET DE—

BOIS DE CHARPENTE,

Dans le Bayou Lacombe, Paroisse St-Tammany, Lne.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de The Pelican Saw Mill and Manufacturing Company en Liquidation.

No. 45,850, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

VENTE DE RECEVEUR.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 13 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 22 janvier 1896, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Une scierie flottante dans le village de Madisonville, dans la rivière Tchefuncta, Paroisse St Tammany.

Un lot de bois de dérive flottant dans le Bayou Lacombe, Paroisse St Tammany, Lne.

2° Troncs d'arbres dans le Old River, Paroisse Tangipahoa, Lne.

—aussi—

1,400 pieds de Bois de charpente et 1,500 troncs d'arbres.

Huit pièces de bois flottants.

800 Sink logs dans le Black Bayou, paroisse Tangipahoa, Lne.

19 logs flottants dans le Pecosin Eddie, paroisse Tangipahoa.

1500 logs submergés dans le Pecosin Eddie, paroisse Tangipahoa.

Six (6) logs carrés, dans le Pecosin Eddie, paroisse Tangipahoa.

Soixante dix-neuf (79) logs carrés, à Long Reach, paroisse Tangipahoa.

—Aussi—

Un lot de bois de charpente flottant dans le Bayou Lacombe, paroisse St-Tammany, Lne.

—Et—

Sept cent et quarante-huit pieds (748) de logs carrés à l'embouchure du Beddicoe, Paroisse de Tangipahoa, Lne.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

26 jan—26—fév 2 9 13

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPÉCULATEURS ATTENTION

Cottages simples et doubles dans le Premier District.

Nos 1105 et 1107 rue Liberté, entre les rues Calliope et Clio.

Nos 92 et 94 rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido

—ET—

Le Cottage simple avec Dépendances à deux étages,

No 433 rue Franklin, entre les rues Perdido et Gravier.

RAPPORTANT DE BONS LOYERS.

A L'ENCAN.

Succession de William Toohey.

No 46,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 5 mars 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable G. H. Théard, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 24 janvier 1896, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Calliope et Clio. Le lot mesure, en mesure anglaise, 29 pieds de face sur la rue Liberté par 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les numéros 1105 et 1107 rue Liberté, retiré de la rue, ayant 4 chambres de chaque côté, galerie devant, toit en ardoises et rapportant un loyer de $25 00 par mois.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdido.

Le lot mesure 49 pieds 8 pouces de face à la rue Franklin sur 127 pieds 11 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, contenant 7 chambres et un cottage simple avec 4 chambres, rapportant un loyer de $48.00 par mois.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdide. Le lot mesure 32 pieds de face sur la rue Franklin, par 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Perdido, et 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un cottage simple, avec une bâtisse à deux étages, dans le fond, contenant en tout 11 chambres, connu comme le No 433 rue Franklin et rapportant un loyer de $18 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs, et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit, avec hypothèque pour cent d'intérêt par an à part rde la date de la vente garanti par hypothèque et liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer en plus et au delà du prix d'adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1896, et les acquéreurs devront déposer 10 pour cent du prix d'achat au comptant au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, Esq., N. P.

26 janv—26—fev 2 9 16 23—mars 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu, machines, etc., du manufacture de cordiaux, comprenant chevaux et wagons, etc.

George Dannes vs Barq et Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 47,741—En vertu du writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le VENDREDI, 14 février 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, coin des rues Laharpe et Tonti. Le contenu, etc., du dit local, consistant en 1 bottling set, 3 distilleurs, 2 chevaux, 4 wagons, sucre d'extrait, jus de limon, divers, etc., comprenant une machine et bouilloire, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 fév—2 3 6 10 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion Exceptionnelle.

CE GRAND SITE DE VALEUR

Connu comme le Half Way House Property, situé à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et le Chemin de la Métairie, faisant face au Nouveau Bassin, près du magnifique Cimetière de la Métairie, commandant presque l'entière façade du Oakland Park, à proximité au terminus de la ligne de chemin de fer de la rue du Canal et sans contredit la plus belle localité pour une belle entreprise manufacturière, scierie, jardin ou autres industries ayant besoin de terrains vagues, facilités maritimes et accessibilité facile au centre et à toutes les autres parties de la ville. Le tout embelli par de magnifiques arbres fruitiers, ombreux et autres, etc.

Succession de Samuel Fasnacht

No 24,516 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur.—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 janvier 1896 et d'un ordre subséquent daté du 27 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Samuel Fasnacht, No du dossier 24,516, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan—

1° Une portion de terre située dans la Paroisse d'Orléans dans cette ville et dans cet Etat à la jonction du New Shell Road et du Métairie Road, mesurant 300 pieds de face sur une ligne parallèle avec le nouveau canal (the New Shell Road) à une distance à peu près moins de 120 pieds du bord (ou rive) du dit Canal par 400 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face au Chemin de la Métairie (Metairie Road); ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en bois à un étage anciennement en usage comme une buvette et café; une bâtisse en briques en usage comme un atelier et magasin de jardinier.

2° Une certaine portion de terre située dans la paroisse d'Orléans, dans cette ville et dans cet Etat, étant de forme triangulaire et mesurant 143 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur le New Canal Shell Road, à une distance de 120 pieds du dit Canal, 262 pieds, un pouce de profondeur sur la ligne vers le chemin de la Métairie, où elle se joint à la propriété ci-dessus décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la ville, se joignant à la propriété de Samuel M. Read, ou représentants, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, consistant en une résidence à un étage, serre chaude, etc.

Pour plus amples informations voyez le plan à la Bourse.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance du prix d'achat en billets de l'acquéreur en montants égaux, payables à un et deux ans après la date de l'adjudication, respectivement, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date, garanti par hypothèque sur les dites propriétés, avec toutes les clauses usuelles, 5 0/0 d'honoraires d'avocat, coûte, etc., qui sont spécifiées dans les hypothèques sur les dites propriétés.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Davigneaud, notaire public. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

2 fev—2 9 16 23—1 8 mars à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande collection de Bijoux,

—Consistant en partie de—

Montres en or, argent et autres, Chaînes, Colliers, Breloques, Bracelets, Bagues, Broches, Boucles d'Oreilles, Boutons de manchettes et de chemise, Médailles, Lunettes, Chatelaines, Epinglettes, Bijoux de Fantaisie, Vieil or et argent, Coutellerie, Balance, Boîte et outils de bijoutiers, et de plus un grand nombre d'autres articles de bijouterie de valeur;

—AUSSI—

Un beau coffre-fort, comptoirs, vitrines, et pendules, assiette à polir, creusets, soldes et divers, ainsi qu'un assortiment général de meubles de maison, etc., etc.

Succession de Cyprien Marie Mignel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 48,204.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 5 fevrier 1896, à 11 heures A. M., au magasin, No 111 rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 janvier 1896, in re succession de Cyprien Marie Mignel, il sera vendu aux enchères publiques—

Une grande collection de bijoux, coffre-fort et installations de magasin, meubles de maison et divers, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

22 jan—22 26—fév 2 au 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Billets, Comptes à recevoir, etc.

Succession de Simon E. Marx.

No. 41,509—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 4 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, daté le 12 septembre 1895, dans la succession de Simon E. Marx, il sera vendu à l'encan:

Un lot de comptes à recevoir, Billets, etc.

Conditions—comptant.

26 janv—26—fev. 1 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente attrayante à l'encan du contenu entier de cet établissement magnifique connu comme le

PHŒNIX SALOON

Nos 416 et 420 rue St-Charles,

Comprenant un Café Riche et Dispendieux Installations, Comptoirs, Ecrans, Verre le et Argenterie, Tableaux, Lumière Electrique et Eventails, Coffre-Fort "Diebold", Gravures, Tables, Chaises, Bureaux, etc., aussi Liqueurs Assorties, etc.

Succession de J. P. Caldwell.

No 48,193—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, 10 février 1896 à 11 heures A. M., sur les lieux Nos 416 et 420 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de J. P. Caldwell, Dossier No 48,193, il sera vendu aux enchères publiques—

Le riche et élégant assortiment d'installations de Café, Comptoirs, Ecrans, Partitions, Argenterie et Verrerie, Coffre-Fort Gravures, Tables, Liqueurs assorties et divers. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

29 jan—29—fév 2 4 8 9

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, 622 rue Canal.—Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1896.—L'élection annuelle pour servir directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année suivante, sera tenue LUNDI, 3 février 1896, au bureau de la compagnie, No 622 rue du Canal, au troisième, entre midi et 2 heures P. M.

Les livres de transfert seront fermés du 24 janvier au 3 février, inclusivement.

JAMES POLLOCK, Secrétaire.

24 jan—10f

C. LAZARD & Co C., LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

15 nov—Dim Mar Jeu Sam

ÉPILEPSIE

HYSTÉRIE — CONVULSIONS

Guérison SOUVENT Soulagement TOUJOURS

PAR L'EMPLOI DE LA

SOLUTION LAROYENNE

ANTI-NERVEUSE

Paris, Phie DUREL, 7, boul. Denain.

Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Cie, 42, 44, Camp.

LA FARINE DUTAUT

EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. — 40 ANS DE SUCCÈS

PARIS, 9, r. Guillemites. *New-Orleans:* FOUGERA, LYONS & Cie, 42, Camp Street

PIANOS PLEYEL

Importés directement de Paris à des prix très bas

PAIEMENTS MENSUELS FACILES.

PHILIP WERLEIN, SEUL AGENT

713 - RUE DU CANAL. - 713

13 déc—6 m—dim mar ven

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX Splendides Résidences. UNE Encoignure pour les Affaires et Résidence, DANS LE SECOND DISTRICT.

Entourés de trois lignes de chars électriques, écoles, marchés, églises et autres commodités, et à huit minutes de marche de la rue du Canal.

Succession d'Hippolite Gally.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,756.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 19 février 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de J. Hippolite Gally, Dossier No 47,756, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, à la Bourse des Encanteurs, les immeubles ci-dessous, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant l'ancien numéro municipal 154 et nouveau numéro municipal 1040 rue St-Pierre entre celle-ci et les droite, voies, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre "A" de l'ilet 100, lequel est compris entre les rues **Remparts, St-Pierre, Bourgogne et Tonlouse,** formant l'encoignure des dites rues **St-Pierre** et **Remparts,** et mesurant trente-deux pieds de face à la rue **St-Pierre** sur soixante quatre pieds, neuf pouces de profondeur et de face à la rue des **Remparts.**

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, le rez-de-chaussée contenant 2 chambres, galerie et palier avec escalier, occupé comme buvette, et les étages supérieurs contenant 2 chambres à coucher; aussi une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises, contenant 3 chambres en haut et 3 chambres en bas, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896, au taux de $30 par mois payable mensuellement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal No 152 ou nouveau numéro municipal 1036 rue St-Pierre, de cette ville, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No "Deux" sur le croquis et certificat d'arpentage daté le 15 novembre 1895 et fait par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers; lequel dit lot No Deux mesure en mesure américaine, vingt-neuf pieds un pouce et six lignes de face sur la rue St-Pierre par quatre-vingt-quatorze pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le tout conformément au dit plan.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec cuisine en briques à deux étages couvertes en ardoises, attachée, contenant au rez-de-chaussée: grand vestibule, salons doubles avec portes à coulisses, salle à manger et 2 chambres dans la bâtisse des cuisines et sur les étages supérieurs 3 chambres à coucher et un cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain et cuisine, citernes, lieux d'aisance et hydrants; gaz partout.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 150 ou nouveau No municipal 1030 rue **St-Pierre,** en cette ville, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans ces mêmes districts et ilets que les propriétés ci-dessus décrites, désigné comme le lot No "Trois" sur les susdits plan et certificat d'arpentage fait par Kirkland & Théard, ingénieurs civils et architectes, conformément auquel dit plan ledit lot No Trois mesure, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue **St-Pierre** sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt-quatorze pieds, neuf pouces et quatre lignes.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoise, avec cuisine en briques à deux étages salon double à arches, salle à manger, 2 chambres dans la bâtisse de cuisine, et à l'étage supérieur 3 chambres à coucher et 1 cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain dans la bâtisse de cuisine: citerne, lieux d'aisance et hidrans, gaz partout.

Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance s'il en reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, en qui concerne les honoraires d'avocats, assurances, etc., les acquéreurs devront déposer avec les encanteurs dix pour cent du montant de leur enchère, au moment de l'adjudication, et assumeront, en plus de leur enchère, le paiement des taxes de ville et d'Etat pour 1896.

Actes de vente pardevant Buisière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 janv—19 26—fév 2 9 16 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES DEUX JOLIS COTTAGES SIMPLES, 2820 et 2822 Promenade Carondelet,

Entre les rues White et Dupré.

LONG CRÉDIT — CONDITIONS FACILES.

Vente en partage.

Bureau des Administrateurs de l'Hôpital de Charité

Versus

Malcolm Cameron.

No 47,897.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS. A. BREN